

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

26.02.2021 – MAIRIE DE REMOLLON

Excusé : Jérémy CONVERS

I. DELIBERATION CONIT BESSON

Le Conseil vote à l'unanimité la modification simplifiée n°2 du PLU.

II. FSL

Le Conseil accepte à l'unanimité la demande de participation de 178 € pour le Fonds Solidarité Logement.

III. Le document unique

La Mairie souhaite signer une convention avec le CDG pour aider à la création du document unique. Avant de signer cette convention, il est important de vérifier la somme auprès de l'organisme. Le montant annoncé par téléphone était de 250€, mais il est noté sur la convention, 250€ par jour.

Le CDG propose également de mettre à disposition un conseiller, pour la somme de 25€ de l'heure, ou d'effectuer une mission de sensibilisation (300€).

Le Conseil souhaite que Marie-José Achard devienne l'assistante de prévention sécurité de la commune.

IV. Aide pour la réfection de la voirie

Au titre de sa compétence routière, la Mairie souhaite demander au Conseil Départemental une subvention pour la réfection des tampons et regards abimés.

V. Attribution de garage

M. Profili a vendu sa maison à un salarié de la Communauté de Communes. Son garage, loué par la Mairie, est donc libre. Le nouveau propriétaire souhaite le louer. Etant donné qu'il n'y a aucune demande sur ce garage, la Mairie accepte cette attribution.

VI. Clôture du budget 2020 des 3 comptes administratifs

1- Budget du patrimoine

Recettes : 9521€

Dépenses : 3012€

On constate un excédent de 6508€ reporté sur 2021.

La cause : l'absence de manifestations due au COVID

2- Budget de l'eau

Recettes : 22 615€

Dépenses : 12 847€

On remarque un excédent de 9767€ car la consommation d'eau dans la commune a été plus importante que prévue.

3- Compte général

a) *Fonctionnement*

Recettes : 439 434.34€

Dépenses : 330 742.54€

Excédent de 108 691 €

b) *Investissement*

Recettes : 833 921.63€

Dépenses : 874 540.74€

Déficit : 41 619 €

SYNTHESE BUDGET GENERAL :

Budget fonctionnement : positif

Budget investissement : Léger négatif

TOTAL : Excédent de 68 000€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la clôture des 3 budgets.

VII. Questions diverses

1- La sécurité du City Stade

Pose impérative d'un grillage car les enfants montent sur le toit du local : trop dangereux.

2- La place de l'Hermitane

Le projet de réaménagement avec une alternance de panneaux métalliques et de gabions (avec assises) est retenu à l'unanimité. Le kiosque sera aussi repeint, ainsi que la buvette.

3- Peinture des zones de sécurité

Les zones de sécurité (abribus, passages piétons...) seront repeintes.

4- Stérilisation des chats

La Mairie va prochainement recevoir des bons de stérilisation, mais il n'y en aura pas assez pour stériliser tous les chats du village. Un budget devra prochainement être voté pour effectuer cette opération.

5- Changement du groupe électrogène et du poste à souder

Les devis sont acceptés par le Conseil.